

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : COTELAC										Néant ☐ *	
		Exercice N									
		France					Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	10 032		FB			FC	10 032	
	Production vendue	biens *	FD	22 059 136		FE	2 844 671		FF	24 903 807	
		services *	FG	25 888		FH	1 797		FI	27 685	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	22 095 056		FK	2 846 468		FL	24 941 524	
	Production stockée *								FM	238 197	
	Production immobilisée *								FN		
	Subventions d'exploitation								FO	29 507	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)								FP	242 456	
	Autres Produits (1) (11)								FQ	325 417	
					Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	25 777 101	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *								FS		
	Variation de stocks (marchandises) *								FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *								FU	5 354 360	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *								FV	126 139	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *								FW	9 506 756	
	Impôts, taxes et versements assimilés *								FX	807 842	
	Salaires et traitements *								FY	6 789 895	
	Charges sociales (10)								FZ	2 288 827	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *		HS			GA	470 939		
			- dotations aux provisions				GB	597 000			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	105 073			
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD				
	Autres charges (12)								GE	217 253	
					Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	26 264 084	
				1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	-486 983		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								GJ	77 796	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								GK	108 895	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								GL	138 417	
	Reprises sur provisions et transferts de charges								GM	1 497 732	
	Différences positives de change								GN	6 765	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								GO		
				Total des produits financiers (V)				GP	1 829 605		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *								GQ	21 887	
	Intérêts et charges assimilées (6)								GR	826 539	
	Différences négatives de change								GS	14 474	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								GT		
				Total des charges financières (VI)				GU	862 900		
				2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	966 705		
				3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	479 722		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise COTELAC										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	174 077	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	104 681	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	278 758	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	703 704	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	391 619	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	386 718	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 482 041	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	-1 203 283	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	27 885 464	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	28 609 025	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	-723 561	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO	
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							IG		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP	53 891
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IH	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)									IJ	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)									JK	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)									HX	
	(9)	Dont transfert de charges									RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)									RD	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A1	31 265
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A2	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9									A3	
		dont cotisations facultatives Madelin A7									A4	73 535
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8										
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N	
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
										703 704		
										370 719		
									20 900			
									386 718			
										173 400		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

1

BILAN - ACTIF

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : COTELAC

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise rue du Professeur Luc Montagni 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 37823997400058

Néant ☐ *

Exercice clos le. 31/12/2023

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé		AA			
AC IIF IMMOBILISE*	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	749 027 229 965	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	2 691 000 9 932 664	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	9 284	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	3 626 3 626	
	Constructions	AP	AQ	608 402 56 184	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	808 957 65 487	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	12 025 348 740 944	
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY	5 604 5 604	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	34 116 37 952	
AC IIF CIRCULANT	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	121 000 1 035 967	
	TOTAL (II)	BJ	BK	17 047 135 12 108 393	
	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	1 261 654 1 261 654
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	2 347 583 8 069 125
		Marchandises	BT	BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	104 119 731 667
		Autres créances (3)	BZ	CA	4 060 000 2 187 792
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	4 650 066 4 650 066
	Disponibilités	CF	CG	4 159 484 4 159 484	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	277 490 277 490	
	TOTAL (III)	CJ	CK	6 511 702 21 337 278	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN		21 887	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	23 558 837 33 467 559	
	Renvois : (1) Dont droit au bail : 11 364 091		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP	(3) Part à plus d'1 an : CR	
	Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTIA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

77/96

Désignation de l'entreprise		COTELAC		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 360 800)			DA	1 360 800	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	5 474 032	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	136 080	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	6 827 393	
	Report à nouveau			DH	194 770	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-723 561	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	13 269 514	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	513 762	
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR	513 762		
DELTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	12 234 238	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐ 624 325)			DV	655 044	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	45 944	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 450 199	
	Dettes fiscales et sociales			DY	5 051 959	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	201 147	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	19 638 531		
Ecart de conversion passif *			ED	45 751		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	33 467 559		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 090 577	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	235	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

COTELAC
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 360 800 €
SIEGE SOCIAL : ZA EN PRAGNAT NORD
RUE DU PROFESSEUR LUC MONTAGNIER
01500 AMBERIEU-EN-BUGEY

378 239 974 RCS BOURG EN BRESSE

**PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 19 JUIN 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la Présidence et, après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de -723 560,74 €, décide de l'affecter en totalité à la diminution au poste « Autres réserves ».

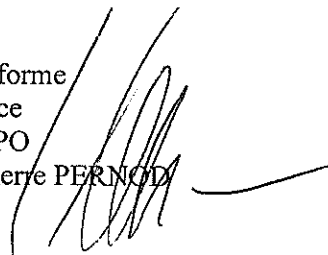
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions légales, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidence
P°/La Sté PPO
Monsieur Pierre PERNOT



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 33 467 558,92 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -723 560,74 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/04/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société COTELAC sur demande de son dirigeant, a présenté le 15 décembre 2022, une demande d'ouverture d'une procédure de sauvegarde au regard de la fragilisation de l'activité. Une nouvelle période d'observation de 6 mois a été faite au cours de l'exercice 2023.

Un plan de Sauvegarde de l'Emploi a été initié en 2023 afin d'alléger la structure de l'entité. les coûts liés à ces opérations ont été comptabilisés en résultat exceptionnel.

le 3 janvier 2024, un plan d'apurement du passif a été adopté. les dates d'échéances des dettes présentées dans l'annexe en tiennent compte.

Sur l'exercice 2023, les boutiques suivantes ont été fermées :

- Cambrai Rue Général de gaulle,
- Rennes (Acoté),
- Paris One Nation,
- Paris Marché Saint Honoré,

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Application du règlement 2016-05 :

Les fonds commerciaux comptabilisés au bilan sont assimilés à des droits au bail du fait que la quasi totalité des rachats de boutique se fait par rapport à leur emplacement et non par rapport à leur rentabilité passée ou future.

Ces actifs incorporels sont juridiquement non caractérisés de manière précise, mais ils sont définis comme des droits au bail en raison de l'absence de clientèle attachée, d'achalandage défini, d'enseigne particulière, de nom commercial déterminé ou des parts de marché liées à son utilisation lors du rachat. Les boutiques de la société COTELAC sont agencées de manière identique par marque.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Règlements comptables :

les comptes sont présentés conformément à l'ensemble des règlements en vigueur.

Continuité d'exploitation :

Malgré les dettes significatives de la société, les mesures prises sur COTELAC et ses filiales, notamment le plan de sauvegarde adopté début 2024, permettent à la société de poursuivre son activité sur l'année 2024.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Durée d'amortissement :

les biens incorporels amortissables sont amortis sur des durées allant de 1 à 10 ans.

Les fonds de commerce inscrits à l'actif sont évalués à leur valeur vénale.

Dans les faits, ceux-ci sont assimilés à des droit au bail.

Les valeurs estimées de "marché" de ces droits au bail sont au moins égales aux valeurs nettes comptables.

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles et corporelles est testée au moins une fois par an.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable des actifs immobilisés à leur valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale (valeur de marché ou valeur patrimoniale) et de la valeur d'usage.

Les tests de dépréciation ont été réalisés à partir du BP à 10 ans présenté dans le cadre du plan de sauvegarde du 3/1/24 qui prévoit une progression du CA des boutiques France de 27% sur 10 ans avec un niveau de CA passant de 330K€ en moyenne en 2023 à 453K€ et ce en tenant compte des fermetures de boutiques prévues en 2024.

La progression du CA du web est, elle, de 117% en 10 ans avec l'atteinte du niveau de CA de 2019 dès l'année 2025 pour atteindre le taux de 10% du CA total conforme aux données du secteur, soit 3 M€ (-10% du CA Cotelac France).

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

Une immobilisation destinée à être vendue, où dont le potentiel est significativement dégradée, fait l'objet d'un test de dépréciation à son seul niveau.

Les tests ont conduit à déprécier différents fonds pour un total de 2 691 K€, en hausse nette de 387 k€ par rapport à 2022.

(Dépréciation fonds de commerce : 560 k€, dépréciation droit au bail : 2 131 k€ en 2023)

(Nouvelle dépréciation : 597 K€ et reprise de droit au bail pour 210 K€ en 2023)

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 à 20 ans
- Installations techniques	4 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	4 à 10 ans
- Matériels et outillages	4 à 10 ans
- Install. gén. et agenc.	3 à 10 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel de bureau	5 à 10 ans
- Matériel informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié, les immobilisations financières font l'objet d'une dépréciation. les titres de participation des sociétés filiales sont dépréciés à 100 % du fait des difficultés rencontrées par ces dernières à l'exception de COTELAC JAPAN.

Du fait de la liquidation définitive de la filiale COTELAC HISPANIA, les titres et les avances relatives à cette filiale ont été passées en perte et les provisions pour dépréciations ont été reprises.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'acquisition et/ou d'apport. A la fin de l'exercice, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine. La valeur d'inventaire est la valeur d'utilité pour la Société, évaluée sur la base d'une analyse multicritère en fonction de l'actif net comptable corrigé, de la rentabilité, des perspectives d'avenir.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Les produits en cours de production sont évalués à leur coût de production.

Les produits finis sont évalués à leur prix de revient.

La méthode de valorisation n'a pas été modifiée par rapport à l'exercice précédent.

Un coefficient d'évaluation est appliqué aux produits finis pour prendre en compte les éléments indirects du coût de revient, notamment :

les coûts de développement et de stylisme, de logistique, de qualité, les frais fixes et loyers des locaux de dépôt, etc.

Ce coefficient n'est pas appliqué au stock en transit.

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 2 348 k€, une nouvelle dépréciation ayant été faite à hauteur de 103 K€ en 2023.

Les stocks et en cours font l'objet d'une dépréciation par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les provisions sont déterminées en fonction de l'ancienneté et de l'historique d'écoulement.

Les coefficients de dépréciation n'ont pas été modifiés par rapport à l'exercice précédent.

Du fait de la conjoncture économique difficile depuis 2020, de nombreuses références sont reconduites sur les nouvelles saisons .

La règle de dépréciation est adaptée afin de ne pas déprécier de manière anormale ces références reconduites.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 4 164 k€ en 2023, une reprise de dépréciation ayant été faite à hauteur de 970 K€ en 2023.

Pour rappel, depuis 2020, il a été procédé à un abandon de créance cumulé de 2 043 544 € au profit de la filiale US COTE afin d'assainir sa situation financière et limiter l'exposition au risque de non recouvrement chez COTELAC.

Ces abandons sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Les comptes de la filiale US ne permettent toujours pas de faire appliquer cette clause.

Egalement, un abandon de créance de 420 000 € a été effectué en 2020 au profit de la filiale COTELAC BELGIUM, lui-même assorti d'une clause de retour à meilleur fortune.

Ces dépréciations ont été déduites du résultat fiscal, les avances ayant un caractère financier.

les avances au 31/12/23 sont les suivantes :

* US COTE : 1 011 k€ déprécié à hauteur de 900 k€

* COTELAC BELGIUM : 263 k€ déprécié à hauteur de 260 k€

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Cession du droit au bail de Saint Honoré :

Au cours de l'année 2022, il a été mis en évidence que la société COTELAC a été victime d'une "escroquerie" dans le cadre de la cession du droit au bail d'une de ses boutiques parisiennes.

Sur 2023, le cédant a été radié du RCS.

COTELAC a intenté un procès à l'encontre du cédant et du bailleur afin de contester la réalisation de la vente du droit au bail et de pouvoir récupérer le bail.

Le procès est toujours en cours, la prochaine audience est prévue le 11 septembre 2024.

DETTES

Les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

Opérations avec les entreprises liées

Les opérations réalisées avec les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Disponibilités :

Les liquidités disponibles ont été évaluées pour leur valeur nominale, convertie en € au cours de clôture, le cas échéant.

Provisions pour risques et charges :

Les événements présentant un risque dont le fait générateur est antérieur à la clôture de l'exercice font l'objet d'une provision pour risques. Lorsque le montant du préjudice n'est pas connu ou difficilement estimable, l'information est uniquement donnée en annexe et ne fait pas l'objet d'une comptabilisation.

Ecarts de conversion :

A la date de clôture, les dettes et créances en devises non soldées sont converties en € au taux de clôture. La différence entre la valeur convertie en € à la date des opérations et la valeur convertie à la date de clôture est constatée au bilan en écart de conversion actif ou en écart de conversion passif sans compensation, sauf pour les dettes et créances dont les dates d'échéances sont identiques. Les écarts de conversion actifs (hausse des dettes en devises ou baisse des créances en devises) font l'objet d'une provision pour risque de change.

OPERATIONS EN DEVICES

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice		Augmentations suite à réévaluation acquisitions	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	13 865 120			287 331
	Terrains		3 626			
	Constructions					
CORP.	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.		612 581			52 005
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		853 718			20 725
	Inst. générales, agencts & aménagts divers		11 591 931			396 313
	Autres immos corporelles		306 798			
	Matériel de bureau & mobilier informatique		737 403			101 002
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes		3 506			5 604
		TOTAL	14 109 564			575 649
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		572 070			
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		1 223 776			7 731
		TOTAL	1 795 846			7 731
		TOTAL GENERAL	29 770 529			870 711

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL	540 510		13 611 941	
	Terrains				3 626	
	Constructions					
CORP.	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons				664 587	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				874 444	
	Inst. gal. agen. amé. divers		366 148		11 622 096	
	Autres immos corporelles				306 798	
	Mat. bureau, inform., mobilier		1 007		837 398	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes		3 505		5 604	
		TOTAL	370 661		14 314 552	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		500 002		72 068	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières		74 540		1 156 967	
		TOTAL	574 542		1 229 034	
		TOTAL GENERAL	1 485 713		29 155 527	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	906 544	-148 233		758 311
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.		599 253	9 149		608 402
Inst. techniques matériel et outil. industriels		763 901	45 056		808 957
Autres immob. corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		11 069 606	211 193	276 000	11 004 800
Matériel de transport		267 282	30 678		297 960
Mat. bureau et informatiq., mob.		660 439	62 586	435	722 589
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	13 360 481	358 662	276 435	13 442 708
	TOTAL GENERAL	14 267 025	210 429	276 435	14 201 019

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Différentiel de durée	Mode dégressif	
Frais d'établissements	TOTAL					
A. Immob. incorpor.	TOTAL					
Terrains						
Constr.						
Sur sol propre						
Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage						
Immo. corp.						
Inst. gales, ag. am div						
Matériel transport						
Mat. bureau mobilier inf.						
Emballages réc. divers						
	TOTAL					
Frais d'acquisition de titres de participations						
	TOTAL GÉNÉRAL					
Total général non ventilé						

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	2 304 000	597 000	210 000	2 691 000
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations	34 116			34 116
Autres	621 000		500 000	121 000
TOTAL	2 959 116	597 000	710 000	2 846 116
Stocks	2 244 181	103 402		2 347 583
Créances	5 133 639	1 671	971 191	4 164 119
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	10 336 936	702 073	1 681 191	9 357 818

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Assignation en Contrefaçon :

Nous avons été l'objet d'une assignation pour contrefaçon à laquelle nous avons répondu par une fin de non-recevoir, tant les griefs formés à notre encontre étaient dénués du moindre fondement. Nous estimons que le Tribunal débouterait la demanderesse concernant les actes de concurrence déloyale et parasitaire. Nous pensons que ce procès fantaisiste est engagé à des fins purement lucratives et avons fait une demande reconventionnelle pour procédure abusive. Aucune provision n'est donc comptabilisée à ce titre. Les conclusions ont été déposées de part et d'autre à l'automne 2023. L'affaire sera jugée sur le fonds en plaidoiries en février 2025 selon une ordonnance reçue décembre 2023.

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS

Escroquerie :

En 2022, nous avons été victime d'une « escroquerie » dans le cadre de la cession d'un droit au bail d'une de nos boutiques parisiennes. Le prix de cession sur cet actif n'a pas été payé et nous avons mis en œuvre des diligences pour le recouvrer. la provision sur cette créance a été maintenue à la fin de l'exercice.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	147 779	92 950	42 622	198 107
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités	62 059		62 059	
	Provisions pour pertes de change	27 732	21 887	27 732	21 887
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges		293 768		293 768
	TOTAL	237 570	408 605	132 413	513 762
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	2 304 000	597 000	210 000	2 691 000
	Sur				
	immobilisations				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation	34 116			34 116
	- autres immobs financières	621 000		500 000	121 000
	Sur stocks et en cours	2 244 181	103 402		2 347 583
	Sur comptes clients	103 639	1 671	1 191	104 119
	Autres provisions pour dépréciation	5 030 000		970 000	4 060 000
	TOTAL	10 336 936	702 073	1 681 191	9 357 818
	TOTAL GÉNÉRAL	10 574 506	1 110 678	1 813 604	9 871 580
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		702 073	211 191	
	Dont dotations & reprises		21 887	1 497 732	
	- exceptionnelles		386 718	104 681	
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

les provisions pour risques et charges concernent :
* litige prud'homaux : 178 k€
* risques pénalités URSSAF et FISCAL : 20 k€
* PSE : 294 K€

CRÉDIT-BAIL

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles	191 746	108 773	38 349	44 624
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL	191 746	108 773	38 349	44 624

	Cumuls exercice antérieurs	REDEVANCES PAYÉES	
		Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles	107 959	43 499	151 458
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages			
Autres immobs. corporelles			
Immobilisations en cours			
TOTAL	107 959	43 499	151 458

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.	43 499			43 499	1 778			1 778
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs. corpor.								
Immobilisations en cours								
TOTAL	43 499			43 499	1 778			1 778

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les chiffres communiqués sur les filiales sont en €.
Les chiffres sont relatifs à ceux utilisés pour les comptes consolidés du groupe.
Le montant de retenue de garantie BPI ressort à 183 750 € à la clôture.

la filiale COTELAC HISPANIA a été liquidée sur l'exercice 2023.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
COTALC JAPAN YK - -	37 801	335 255	100,00	175 543
COTELAC BELGIUM - -	20 000	-265 650	100,00	-53 633
US COTE - -	34 113	-762 024	100,00	267 090
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)

Informations financières (5)										
Filiales et participations (1)	Capital (b)	Reserves et report a nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	L'infir d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Observations, remarques par la société en cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales	(+ 50% du capital détenu par la société)									
COTALC JAPAN YK - -	37 801	335 255	100,00	37 801				1 954 927	175 543	77 796
COTELAC BELGIUM - -	20 000	-265 650	100,00	1		263 631		199 939	-53 633	
US COTE - -	34 113	-762 024	100,00	34 113		1 010 885		1 762 702	267 090	
2 . Participations	(10 à 50% du capital détenu par la société)									

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Comptes annuels ~ COIELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)

Capital (b)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital détenu en %	valeurs comprises des titres détenus (1) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (1) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (1)	L'impact d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (1) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (1) (11)	Provisions constituées par la société au cours de l'exercice (1)
			Brute	Nette					

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT
LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :

- a. Filiales françaises
- b. Filiales étrangères

2. Participations non reprises au § A :

- a. Dans des sociétés françaises
- b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES STOCKS

Comptes annuels ~ COTEI AC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

STOCKS

Les produits en cours de production sont évalués à leur coût de production.
Les produits finis sont évalués à leur prix de revient.
La méthode de valorisation n'a pas été modifiée par rapport à l'exercice précédent.
Un coefficient d'évaluation est appliqué aux produits finis pour prendre en compte les éléments indirects du coût de revient, notamment :
les coûts de développement et de stylisme, de logistique, de qualité, les frais fixes et loyers des locaux de dépôt, etc.
Ce coefficient n'est pas appliqué au stock en transit.

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	1 387 793,00		126 139,00	1 261 654,00
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits	10 178 510,92	238 197,21		10 416 708,13
TOTAL	11 566 303,92	238 197,21	126 139,00	11 678 362,13

ACTIF CIRCULANT

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTE COURANT PPO

le compte courant entre PPO et COTELAC a été scindé pour tenir compte du prêt LENDIX (devenu OCTOBER) consenti à COTELAC pour le compte de PPO.
à la clôture, le compte courant PPO, correspondant à la dette LENDIX et restant à rembourser, suit les mêmes échéances de remboursement que la dette LENDIX.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 156 967		1 156 967
	Clients douteux ou litigieux	118 498	118 498	
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	717 288	717 288	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 006	1 006	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 384	27 384	
	Impôts sur les bénéfices	20 514	20 514	
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	93 212	93 212	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	2 907 095	2 907 095	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	3 198 581	3 198 581	
	Charges constatées d'avance	277 490	277 490	
TOTAUX		8 518 035	7 361 068	1 156 967
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ENTREPRISES LIÉES

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Dénomination sociale : PPO
Forme : SAS
SIREN : 531589281
Au capital de : 10 640 092 euros
Adresse du siège social :
ZA EN PRAGNAT NORD - 01500 AMBERIEU EN BUGEY

COMPTES DE RÉGULARISATION -
ACTIF

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	277 490
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	277 490

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	52 601
Autres créances	212 937
Disponibilités	50 066
TOTAL	315 604

CAPITAUX PROPRES

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	68 040,00	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	68 040,00	20,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		194 770
Résultat de l'exercice précédent		-1 009 711
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
	TOTAL DES ORIGINES	-814 941
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	-1 009 711
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		194 770
	TOTAL DES AFFECTATIONS	-814 941

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les échéances des dettes ont été placées selon les conditions prévues dans le plan d'apurement adopté le 3 janvier 2024, celui-ci prévoit un plan d'apurement sur 10 ans.

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine	18 314	18 314		
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	12 215 925	54 784	2 189 005	9 972 136
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		655 044		112 379	542 665
Fournisseurs & comptes rattachés		1 450 199	1 270 747	32 301	147 151
Personnel & comptes rattachés		617 025	617 025		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		1 846 178	606 301	174 610	1 065 267
Etat &	Impôts sur les bénéfices	2 042 623		367 672	1 674 951
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	311 276	301 256		10 020
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	234 858	160 856		74 002
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		201 147	61 295	25 173	114 679
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		19 592 587	3 090 577	2 901 140	13 600 871
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	113 967			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés					

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	54 314
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	669 627
Dettes fiscales et sociales	990 510
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	22 574
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 737 025

ENGAGEMENTS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 591 256,00 Euros.
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.
Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :
Taux d'actualisation 3,30 %
Table de mortalité INSEE 2016-2018
Départ volontaire à 64 ans
A Compter de l'exercice 2021, la méthode de calcul de l'engagement de départ en retraite a été modifiée conformément à l'avis ANC 2013.04.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Nantissement fonds de commerce (emprunts)	1 728 571					1 728 571
Garanties bancaires à 1ère demande	54 600		111 729			166 329
Cautionnement solidaire						
Garantie locative LYON SAXE						
Clause de retour à meilleure fortune			2 463 000			2 463 000
Garantie Etat 90 % sur PGE	7 181 300					7 181 300
TOTAL (1)	8 964 471		2 574 729			11 539 200
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions	591 256					591 256
TOTAL	9 555 727		2 574 729			12 130 456

ENGAGEMENTS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ENGAGEMENTS REÇUS

Pour rappel, COTELAC a accordé différents abandons de créances à ses filiales, assortis de clause de retour à meilleure fortune :

- * US COTE :
 - 2016 : 1 043 k€
 - 2020 : 1 000 k€
- *COTELAC BELGIUM :
 - 2020 : 420 k€

les associés Personnes Physiques de PPO se sont engagés à bloquer leur compte courant détenu dans PPO dans l'attente du remboursement de la dette LENDIX soucrite en 2018.

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Caution PPO sur emprunt SG 620 K€	140 243					140 243
Garantie BPI (emprunt SG 500 K€)	29 936					29 936
Garantie Fonds national Emprunt BPI	1 071 875					1 071 875
Engagement moyen sur baux commerciaux	10 969 830					10 969 830
3 années "normatives"						
Garantie Etat 90 % sur PGE	7 181 301					7 181 301
TOTAL	19 393 185					19 393 185

LES EFFECTIFS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LES EFFECTIFS

l'effectif moyen à retenir est celui défini par l'article L123-200 du Code de commerce.

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	237,00	214,00
Ingénieurs et cadres	21,00	22,00
Agents de maîtrise	81,00	89,00
Employés et techniciens	135,00	103,00
Ouvriers		

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes Boutique - réseau	21 734 344	1 504 028	23 238 372
Ventes multimarques	324 793	1 340 643	1 665 436
Prestations	25 888	1 797	27 685
Ventes marchandises	10 032		10 032
Chiffre d'affaires	22 095 057	2 846 468	24 941 525

**PRODUITS ET CHARGES
EXCEPTIONNELS**

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

PRODUITS :

- Reprise sur provision risque prud'homal pour 105 k€
- Cession éléments actifs cédés : 173 k€

CHARGES

- VNC : 371 k€
- Frais d'honoraires sur cession St Honoré, avocats,... : 704 k€
- dotation pour R&C : 386 k€
- autres charges : 20 k€

TRANSFERTS DES CHARGES

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Transfert de Charges Formation	14 446		
Transfert de Charges Sinitres	16 819		
TOTAL	31 265		

COMMENTAIRE

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Résultat FINANCIER :

Les principaux produits financiers sont relatifs à :

- Dividendes COTELAC JAPAN : 78 k€
- Revenus des placements : 109 k€
- Intérêts sur avances : 138 k€
- Reprise sur dépréciation d'immobilisations financières et comptes courants : 1 470 k€

Les principales charges financières sont relatives à :

- perte de change : 22 k€
- Perte sur créance pour 826 k€

Déficit fiscal reportable :

Du fait des pertes constatées sur les derniers exercices, la société dispose d'un déficit fiscal de 7 727 k€.

Conflit Russie Ukraine et Moyen Orient :

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine, commencé le 24/02/2022, entraîne des incertitudes sur le contexte macroéconomique mondial, tout comme celui au Moyen Orient depuis octobre 2023. L'entreprise et ses filiales n'a pas d'activité directe avec les pays concernés et les créances avec les entreprises opérant dans ces pays ont été réglées sans incidents. L'activité du groupe COTELAC n'est, à ce jour, pas soumise aux différentes mesures prises dans le cadre des sanctions décidées à l'encontre de la Russie. L'entreprise et ses filiales pourraient cependant subir des hausses de prix d'achat liées à ce contexte, ainsi que des réductions de volumes de ventes générées par des ruptures d'approvisionnement.

Evènements postérieurs

Par jugement en date du 4 janvier 2023, le Tribunal de Commerce de Bourg en Bresse a ouvert une procédure de sauvegarde au bénéfice de notre société. après deux périodes de renouvellement de 6 mois chacune, un plan d'apurement a été adopté le 3 janvier 2024.

Les boutiques suivantes ont été fermées ou sont en cours de fermeture :

- ACOTE CHALON
- ACOTE ORLEANS
- MIRAMAS



Avvens Audit

COTELAC

S.A.S. au capital de 1 360 800 €
ZA EN PRAGNAT NORD
01500 AMBERIEU EN BUGEY
R.C.S. Bourg-en-Bresse : 378 239 974

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Avvens Audit est membre du groupe Avvens

Siège social : Immeuble le Saphir - 14 Quai du Commerce - CP 113 - 69009 LYON

Tél. +33 (0)4 72 85 75 00 – www.crowe-avvens.fr

Société de commissariat aux comptes inscrite à LYON

S.A. au capital de 150 000 euros - RCS LYON 305 446 577 - TVA intracommunautaire FR46305446577

COTELAC
Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

COTELAC

S.A.S. au capital de 1 360 800 €

ZA EN PRAGNAT NORD
01500 AMBERIEU EN BUGEY

R.C.S. Bourg-en-Bresse : 378 239 974

A l'Assemblée Générale de la société COTELAC,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COTELAC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrites dans les notes « Faits caractéristiques », « Règles et méthodes comptables » et « Evénements postérieurs » de l'annexe des comptes annuels.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Règles et méthodes comptables - Immobilisations incorporelles » de l'annexe des comptes annuels précise les modalités d'évaluation des dépréciations des droits au bail.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le caractère raisonnable des méthodes utilisées pour l'évaluation des actifs incorporels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nos travaux ne nous ont pas conduits à remettre en cause le traitement comptable et la présentation retenue par la société.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons pas attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

COTELAC
Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Lyon, le 4 juin 2024

Avvens Audit

Membre de Crowe Global

Commissaire aux comptes



Romuald COLAS
Associé

Annexe

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation, et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude, ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN - ACTIF

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au 31/12/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	978 992	749 027	229 965	54 912
Fonds commercial (1)	12 623 664	2 691 000	9 932 664	10 599 664
Autres immobilisations incorporelles	9 284	9 284		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 626		3 626	3 626
Constructions	664 587	608 402	56 184	13 328
Installations tech., matériel et outillages industriels	874 444	808 957	65 487	89 817
Autres immobilisations corporelles	12 766 293	12 025 348	740 944	638 805
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	5 604		5 604	3 506
Immobilisations financières (2)				
Participations	72 068	34 116	37 952	37 954
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 156 967	121 000	1 035 967	1 102 776
TOTAL (I)	29 155 528	17 047 135	12 108 393	12 544 389
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 261 654		1 261 654	1 387 793
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	10 416 708	2 347 583	8 069 125	7 934 330
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	835 786	104 119	731 667	315 005
Autres créances (3)	6 247 792	4 060 000	2 187 792	2 986 837
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	4 650 066		4 650 066	3 100 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 159 484		4 159 484	4 303 811
Charges constatées d'avance (3)	277 490		277 490	183 398
TOTAL (II)	27 848 980	6 511 702	21 337 278	20 211 174
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)	21 887		21 887	27 732
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	57 026 395	23 558 837	33 467 559	32 783 295
(1) Dont droit au bail	11 364 091			11 644 091
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF SYNTHÉTIQUE



Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 1 360 800)	1 360 800	1 360 800		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 474 032	5 474 032		
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	136 080	136 080		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	6 827 393	7 837 104	-1 009 711	-13
Report à nouveau	194 770	194 770		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-723 561	-1 009 711	286 150	28
SITUATION NETTE	13 269 514	13 993 075	-723 561	-5
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 269 514	13 993 075	-723 561	-5
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	513 762	237 570	276 192	116
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	513 762	237 570	276 192	116
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	12 234 238	12 352 590	-118 352	-1
Emprunts et dettes financières diverses (3)	655 044	655 044		
Avances et acptes recus sur cdes en cours	45 944	50 930	-4 986	-10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 450 199	931 558	518 641	56
Dettes fiscales et sociales	5 051 959	2 491 185	2 560 774	103
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	201 147	1 667 085	-1 465 938	-88
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	19 638 531	18 148 391	1 490 140	8
Ecarts de conversion passif	45 751	404 259	-358 507	-89
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	33 467 559	32 783 295	684 264	2
(1) Dont à plus d'un an	16 502 010	11 124 709		
(1) Dont à moins d'un an	3 090 577	6 972 751		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques	235	2		
(3) Dont emprunts participatifs	624 325	624 325		

CPTE RÉSULTAT SYNTH. % CA - 1



Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	01/01/23 Au 31/12/23		01/01/22 Au 31/12/22		Variation	
		% CA		% CA	en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	10 032				10 032	
Production vendue (biens et services)	24 931 492	100	26 116 764	100	-1 185 272	-5
dont à l'exportation : 2 846 468		11		9		
Montant net du chiffre d'affaires	24 941 524	100	26 116 764	100	-1 175 240	-4
Production stockée	238 197	1	-297 079	-1	535 276	180
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	29 507		18 936		10 570	56
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	242 456	1	2 680 748	10	-2 438 293	-91
Autres produits	325 417	1	11 123		314 295	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	25 777 101	103	28 530 492	109	-2 753 391	-10
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	5 354 360	21	5 949 839	23	-595 479	-10
Variation de stocks	126 139	1	-339 415	-1	465 554	137
Autres achats et charges externes	9 506 756	38	9 168 058	35	338 698	4
Impôts, taxes et versements assimilés	807 842	3	758 931	3	48 911	6
Salaires et traitements	6 789 895	27	6 896 025	26	-106 130	-2
Charges sociales	2 288 827	9	2 322 206	9	-33 378	-1
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	470 939	2	444 910	2	26 029	6
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.	597 000	2	424 000	2	173 000	41
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	105 073		2 244 699	9	-2 139 626	-95
Dotations aux provisions			82 059		-82 059	-100
Autres charges	217 253	1	155 349	1	61 904	40
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	26 264 084	105	28 106 660	108	-1 842 576	-7
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-486 983	-2	423 832	2	-910 815	-215
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

CPTÉ RÉSULTAT SYNTH. % CA - 2



Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	77 796		42 939		34 858	81
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	108 895		13 785		95 110	690
Autres intérêts et produits assimilés (3)	138 417	1	16 938		121 480	717
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	1 497 732	6	346 627	1	1 151 105	332
Différences positives de change	6 765		7 856		-1 091	-14
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 829 605	7	428 143	2	1 401 462	327
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	21 887		360 000	1	-338 113	-94
Intérêts et charges assimilées (4)	826 539	3	317 102	1	509 437	161
Différences négatives de change	14 474		41 698		-27 224	-65
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	862 900	3	718 800	3	144 100	20
RÉSULTAT FINANCIER	966 705	4	-290 657	-1	1 257 362	433
RÉSULTAT COURANT avant impôts	479 722	2	133 175	1	346 547	260
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			21 863		-21 863	-100
Sur opérations en capital	174 077	1	3 745 000	14	-3 570 923	-95
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	104 681		284 115	1	-179 434	-63
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	278 758	1	4 050 978	16	-3 772 220	-93
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	703 704	3	361 596	1	342 108	95
Sur opérations en capital	391 619	2	1 939 892	7	-1 548 273	-80
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	386 718	2	3 093 208	12	-2 706 490	-87
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 482 041	6	5 394 696	21	-3 912 655	-73
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 203 283	-5	-1 343 718	-5	140 435	10
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices			-200 832	-1	200 832	100
TOTAL DES PRODUITS	27 885 464	112	33 009 614	126	-5 124 150	-16
TOTAL DES CHARGES	28 609 025	115	34 019 325	130	-5 410 300	-16
Bénéfice ou Perte	-723 561	-3	-1 009 711	-4	286 150	28

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



Annexe comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 33 467 558,92 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -723 560,74 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/04/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société COTELAC sur demande de son dirigeant, a présenté le 15 décembre 2022, une demande d'ouverture d'une procédure de sauvegarde au regard de la fragilisation de l'activité. Une nouvelle période d'observation de 6 mois a été faite au cours de l'exercice 2023.

Un plan de Sauvegarde de l'Emploi a été initié en 2023 afin d'alléger la structure de l'entité. les coûts liés à ces opérations ont été comptabilisés en résultat exceptionnel.

le 3 janvier 2024, un plan d'apurement du passif a été adopté. les dates d'échéances des dettes présentées dans l'annexe en tiennent compte.

Sur l'exercice 2023, les boutiques suivantes ont été fermées :

- Cambrai Rue Général de gaulle,
- Rennes (Acoté),
- Paris One Nation,
- Paris Marché Saint Honoré,



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Application du règlement 2016-05 :

Les fonds commerciaux comptabilisés au bilan sont assimilés à des droits au bail du fait que la quasi totalité des rachats de boutique se fait par rapport à leur emplacement et non par rapport à leur rentabilité passée ou future.

Ces actifs incorporels sont juridiquement non caractérisés de manière précise, mais ils sont définis comme des droits au bail en raison de l'absence de clientèle attachée, d'achalandage défini, d'enseigne particulière, de nom commercial déterminé ou des parts de marché liées à son utilisation lors du rachat. Les boutiques de la société COTELAC sont agencées de manière identique par marque.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Règlements comptables :

les comptes sont présentés conformément à l'ensemble des règlements en vigueur.

Continuité d'exploitation :

Malgré les dettes significatives de la société, les mesures prises sur COTELAC et ses filiales, notamment le plan de sauvegarde adopté début 2024, permettent à la société de poursuivre son activité sur l'année 2024.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Durée d'amortissement :

les biens incorporels amortissables sont amortis sur des durées allant de 1 à 10 ans.

Les fonds de commerce inscrits à l'actif sont évalués à leur valeur vénale.

Dans les faits, ceux-ci sont assimilés à des droit au bail.

Les valeurs estimées de "marché" de ces droits au bail sont au moins égales aux valeurs nettes comptables.

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles et corporelles est testée au moins une fois par an.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable des actifs immobilisés à leur valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale (valeur de marché ou valeur patrimoniale) et de la valeur d'usage.

Les tests de dépréciation ont été réalisés à partir du BP à 10 ans présenté dans le cadre du plan de sauvegarde du 3/1/24 qui prévoit une progression du CA des boutiques France de 27% sur 10 ans avec un niveau de CA passant de 330K€ en moyenne en 2023 à 453K€ et ce en tenant compte des fermetures de boutiques prévues en 2024.

La progression du CA du web est, elle, de 117% en 10 ans avec l'atteinte du niveau de CA de 2019 dès l'année 2025 pour atteindre le taux de 10% du CA total conforme aux données du secteur, soit 3 M€ (-10% du CA Cotélac France).

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

Une immobilisation destinée à être vendue, où dont le potentiel est significativement dégradée, fait l'objet d'un test de dépréciation à son seul niveau.

Les tests ont conduit à déprécier différents fonds pour un total de 2 691 K€, en hausse nette de 387 k€ par rapport à 2022.

(Dépréciation fonds de commerce : 560 k€, dépréciation droit au bail : 2 131 k€ en 2023)

(Nouvelle dépréciation : 597 K€ et reprise de droit au bail pour 210 K€ en 2023)

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 à 20 ans
- Installations techniques	4 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	4 à 10 ans
- Matériels et outillages	4 à 10 ans
- Install. gén. et agenc.	3 à 10 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel de bureau	5 à 10 ans
- Matériel informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	10 ans



La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié, les immobilisations financières font l'objet d'une dépréciation.

les titres de participation des sociétés filiales sont dépréciés à 100 % du fait des difficultés rencontrées par ces dernières à l'exception de COTELAC JAPAN.

Du fait de la liquidation définitive de la filiale COTELAC HISPANIA, les titres et les avances relatives à cette filiale ont été passées en perte et les provisions pour dépréciations ont été reprises.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'acquisition et/ou d'apport. A la fin de l'exercice, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine. La valeur d'inventaire est la valeur d'utilité pour la Société, évaluée sur la base d'une analyse multicritère en fonction de l'actif net comptable corrigé, de la rentabilité, des perspectives d'avenir.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Les produits en cours de production sont évalués à leur coût de production.

Les produits finis sont évalués à leur prix de revient.

La méthode de valorisation n'a pas été modifiée par rapport à l'exercice précédent.

Un coefficient d'évaluation est appliqué aux produits finis pour prendre en compte les éléments indirects du coût de revient, notamment :

les coûts de développement et de stylisme, de logistique, de qualité, les frais fixes et loyers des locaux de dépôt, etc.

Ce coefficient n'est pas appliqué au stock en transit.

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 2 348 k€, une nouvelle dépréciation ayant été faite à hauteur de 103 K€ en 2023.

Les stocks et en cours font l'objet d'une dépréciation par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les provisions sont déterminées en fonction de l'ancienneté et de l'historique d'écoulement.

Les coefficients de dépréciation n'ont pas été modifiés par rapport à l'exercice précédent.

Du fait de la conjoncture économique difficile depuis 2020, de nombreuses références sont reconduites sur les nouvelles saisons.

La règle de dépréciation est adaptée afin de ne pas déprécier de manière anormale ces références reconduites.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 4 164 k€ en 2023, une reprise de dépréciation ayant été faite à hauteur de 970 K€ en 2023.

Pour rappel, depuis 2020, il a été procédé à un abandon de créance cumulé de 2 043 544 € au profit de la filiale US COTE afin d'assainir sa situation financière et limiter l'exposition au risque de non recouvrement chez COTELAC.

Ces abandons sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Les comptes de la filiale US ne permettent toujours pas de faire appliquer cette clause.

Egalement, un abandon de créance de 420 000 € a été effectué en 2020 au profit de la filiale COTELAC BELGIUM, lui-même assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Ces dépréciations ont été déduites du résultat fiscal, les avances ayant un caractère financier.

les avances au 31/12/23 sont les suivantes :

* US COTE : 1 011 k€ déprécié à hauteur de 900 k€

* COTELAC BELGIUM : 263 k€ déprécié à hauteur de 260 k€



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Cession du droit au bail de Saint Honoré :

Au cours de l'année 2022, il a été mis en évidence que la société COTELAC a été victime d'une "escroquerie" dans le cadre de la cession du droit au bail d'une de ses boutiques parisiennes.

Sur 2023, le cédant a été radié du RCS.

COTELAC a intenté un procès à l'encontre du cédant et du bailleur afin de contester la réalisation de la vente du droit au bail et de pouvoir récupérer le bail.

le procès est toujours en cours, la prochaine audience est prévue le 11 septembre 2024.

DETTES

Les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

Opérations avec les entreprises liées

Les opérations réalisées avec les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Disponibilités :

Les liquidités disponibles ont été évaluées pour leur valeur nominale, convertie en € au cours de clôture, le cas échéant.

Provisions pour risques et charges :

Les événements présentant un risque dont le fait générateur est antérieur à la clôture de l'exercice font l'objet d'une provision pour risques. Lorsque le montant du préjudice n'est pas connu ou difficilement estimable, l'information est uniquement donnée en annexe et ne fait pas l'objet d'une comptabilisation.

Ecart de conversion :

A la date de clôture, les dettes et créances en devises non soldées sont converties en € au taux de clôture.

la différence entre la valeur convertie en € à la date des opérations et la valeur convertie à la date de clôture est constatée au bilan en écart de conversion actif ou en écart de conversion passif sans compensation, sauf pour les dettes et créances dont les dates d'échéances sont identiques.

les écarts de conversion actifs (hausse des dettes en devises ou baisse des créances en devises) font l'objet d'une provision pour risque de change.

OPERATIONS EN DEVISES

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORALES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	13 865 120		287 331
CORPORELLES	Terrains		3 626		
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	612 581		52 005
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		853 718		20 725
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	11 591 931		396 313
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	306 798		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	737 403		101 002
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes		3 506		5 604
TOTAL			14 109 564		575 649
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		572 070		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		1 223 776		7 731
TOTAL			1 795 846		7 731
TOTAL GENERAL			29 770 529		870 711

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin. ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt. poste	par cessions		
INCORPORALES	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		540 510	13 611 941	
CORPORELLES	Terrains				3 626	
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			664 587	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				874 444	
		Inst. gal. agen. amé. divers	366 148		11 622 096	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			306 798	
		Mat. bureau, inform., mobilier	1 007		837 398	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes			3 506	5 604	
TOTAL				370 661	14 314 552	
FINANCIÈRES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			500 002	72 068	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			74 540	1 156 967	
TOTAL				574 542	1 229 034	
TOTAL GENERAL				1 485 713	29 155 527	



ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ. TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		906 544	-148 233		758 311
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	599 253	9 149		608 402
Inst. techniques matériel et outil. industriels		763 901	45 056		808 957
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	11 069 606	211 193	276 000	11 004 800
	Matériel de transport	267 282	30 678		297 960
	Mat. bureau et informatiq., mob.	660 439	62 586	435	722 589
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		13 360 481	358 662	276 435	13 442 708
TOTAL GENERAL		14 267 025	210 429	276 435	14 201 019

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements TOTAL							
A. Immob. incorpor. TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	2 304 000	597 000	210 000	2 691 000
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations	34 116			34 116
Autres	621 000		500 000	121 000
TOTAL	2 959 116	597 000	710 000	2 846 116
Stocks	2 244 181	103 402		2 347 583
Créances	5 133 639	1 671	971 191	4 164 119
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	10 336 936	702 073	1 681 191	9 357 818



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Assignment en Contrefaçon :

Nous avons été l'objet d'une assignation pour contrefaçon à laquelle nous avons répondu par une fin de non-recevoir, tant les griefs formés à notre encontre étaient dénués du moindre fondement. Nous estimons que le Tribunal débouterait la demanderesse concernant les actes de concurrence déloyale et parasitaire. Nous pensons que ce procès fantaisiste est engagé à des fins purement lucratives et avons fait une demande reconventionnelle pour procédure abusive. Aucune provision n'est donc comptabilisée à ce titre.

Les conclusions ont été déposées de part et d'autre à l'automne 2023. L'affaire sera jugée sur le fonds en plaidoiries en février 2025 selon une ordonnance reçue décembre 2023.

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS

Escroquerie :

En 2022, nous avons été victime d'une « escroquerie » dans le cadre de la cession d'un droit au bail d'une de nos boutiques parisiennes. Le prix de cession sur cet actif n'a pas été payé et nous avons mis en œuvre des diligences pour le recouvrer. la provision sur cette créance a été maintenue à la fin de l'exercice.



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS LITIGES ET CHARGES	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	147 779	92 950	42 622	198 107
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités	62 059		62 059	
	Provisions pour pertes de change	27 732	21 887	27 732	21 887
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges		293 768		293 768
TOTAL		237 570	408 605	132 413	513 762
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	2 304 000	597 000	210 000	2 691 000
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation	34 116			34 116
	- autres immobs financières	621 000		500 000	121 000
	Sur stocks et en cours	2 244 181	103 402		2 347 583
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur comptes clients	103 639	1 671	1 191	104 119
	Autres provisions pour dépréciation	5 030 000		970 000	4 060 000
	TOTAL	10 336 936	702 073	1 681 191	9 357 818
TOTAL GÉNÉRAL		10 574 506	1 110 678	1 813 604	9 871 580
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		702 073	211 191	
	- financières		21 887	1 497 732	
	- exceptionnelles		386 718	104 681	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

les provisions pour risques et charges concernent :

- * litige prud'homaux : 178 k€
- * risques pénalités URSSAF et FISCAL : 20 k€
- * PSE : 294 K€



CRÉDIT-BAIL

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles	191 746	108 773	38 349	44 624
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL	191 746	108 773	38 349	44 624

	REDEVANCES PAYÉES		
	Cumuls exercice antérieurs	Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles	107 959	43 499	151 458
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages			
Autres immobs. corporelles			
Immobilisations en cours			
TOTAL	107 959	43 499	151 458



	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	a l'an au plus	a + 1 an et 5 ans au plus	a + 5 ans	Total	a l'an au plus	a + 1 an et 5 ans au plus	a + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.	43 499			43 499	1 778			1 778
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs. corpor.								
Immobilisations en cours								
TOTAL	43 499			43 499	1 778			1 778

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les chiffres communiqués sur les filiales sont en €. Les chiffres sont relatifs à ceux utilisés pour les comptes consolidés du groupe. Le montant de retenue de garantie BPI ressort à 183 750 € à la clôture.

la filiale COTELAC HISPANIA a été liquidée sur l'exercice 2023.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
COTALC JAPAN YK - -	37 801	335 255	100,00	175 543
COTELAC BELGIUM - -	20 000	-265 650	100,00	-53 633
US COTE - -	34 113	-762 024	100,00	267 090
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				



TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Résultats de l'exercice (7) (8) (9) (10)	Capital participations détenues (11)	Participations (12)		Participations détenues (13)	Participations détenues (14)	Participations détenues (15)	Participations détenues (16)
				Brute	Netto				
Filiales et participations (1)									
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)									
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)									
COTALC JAPAN YK - -	37 801	335 255	100,00	37 801				1 954 927	175 543
COTELAC BELGIUM - -	20 000	-265 650	100,00	1				199 939	-53 633
US COTE - -	34 113	-762 024	100,00	34 113				1 762 702	267 490
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)									

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société soumise à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (1)	Capital social	Prévisions de résultat et provisions au bilan (2) (3) (4)	Capital et réserves (5) (6)	Autres participations (7) (8)		Règles et avantages sociaux (9) (10) (11)	Autres données (12) (13)	Autres données (14) (15)	Autres données (16) (17)	Autres données (18) (19)
				Bilans	Autres					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ÉTAT DES STOCKS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

STOCKS

Les produits en cours de production sont évalués à leur coût de production.
Les produits finis sont évalués à leur prix de revient.
La méthode de valorisation n'a pas été modifiée par rapport à l'exercice précédent.
Un coefficient d'évaluation est appliqué aux produits finis pour prendre en compte les éléments indirects du coût de revient, notamment :
les coûts de développement et de stylisme, de logistique, de qualité, les frais fixes et loyers des locaux de dépôt, etc.
Ce coefficient n'est pas appliqué au stock en transit.

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks debut	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	1 387 793,00		126 139,00	1 261 654,00
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits	10 178 510,92	238 197,21		10 416 708,13
TOTAL	11 566 303,92	238 197,21	126 139,00	11 678 362,13



ACTIF CIRCULANT

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTE COURANT PPO

le compte courant entre PPO et COTELAC a été scindé pour tenir compte du prêt LENDIX (devenu OCTOBER) consenti à COTELAC pour le compte de PPO.
à la clôture, le compte courant PPO, correspondant à la dette LENDIX et restant à rembourser, suit les mêmes échéances de remboursement que la dette LENDIX.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 156 967		1 156 967
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	118 498	118 498	
	Autres créances clients	717 288	717 288	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 006	1 006	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 384	27 384	
	Impôts sur les bénéfices	20 514	20 514	
	Etat & autres coll. publiques	93 212	93 212	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	2 907 095	2 907 095	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	3 198 581	3 198 581	
	Charges constatées d'avance	277 490	277 490	
TOTAUX		8 518 035	7 361 068	1 156 967
RENDVOIS	(1) Montant			
	(2) des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



ENTREPRISES LIÉES

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Dénomination sociale : PPO
Forme : SAS
SIREN : 531589281
Au capital de : 10 640 092 euros
Adresse du siège social :
ZA EN PRAGNAT NORD - 01500 AMBERIEU EN BUGEY



COMPTES DE RÉGULARISATION -
ACTIF

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	277 490
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	277 490

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	52 601
Autres créances	212 937
Disponibilités	50 066
TOTAL	315 604



CAPITAUX PROPRES

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFERENTES CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	68 040,00	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	68 040,00	20,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		194 770
Résultat de l'exercice précédent		-1 009 711
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		-814 941
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	-1 009 711
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		194 770
TOTAL DES AFFECTATIONS		-814 941



ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les échéances des dettes ont été placées selon les conditions prévues dans le plan d'apurement adopté le 3 janvier 2024.
celui-ci prévoit un plan d'apurement sur 10 ans.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	18 314	18 314		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	12 215 925	54 784	2 189 005	9 972 136
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	655 044		112 379	542 665
Fournisseurs & comptes rattachés	1 450 199	1 270 747	32 301	147 151
Personnel & comptes rattachés	617 025	617 025		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	1 846 178	606 301	174 610	1 065 267
Etat & Impôts sur les bénéfices	2 042 623		367 672	1 674 951
autres Taxe sur la valeur ajoutée	311 276	301 256		10 020
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	234 858	160 856		74 002
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	201 147	61 295	25 173	114 679
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	19 592 587	3 090 577	2 901 140	13 600 871

- Kenvois
- (1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice
- Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2)

Montant divers emprunts, dett/associés

113 967



COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	54 314
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	669 627
Dettes fiscales et sociales	990 510
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	22 574
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 737 025



ENGAGEMENTS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 591 256,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,30 %

Table de mortalité INSEE 2016-2018

Départ volontaire à 64 ans

A Compter de l'exercice 2021, la méthode de calcul de l'engagement de départ en retraite a été modifiée conformément à l'avis ANC 2013.04.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Nantissement fonds de commerce (emprunts)	1 728 571					1 728 571
Garanties bancaires à 1ère demande	54 600		111 729			166 329
Cautionnement solidaire						
Garantie locative LYON SAXE						
Clause de retour à meilleure fortune			2 463 000			2 463 000
Garantie Etat 90 % sur PGE	7 181 300					7 181 300
TOTAL (1)	8 964 471		2 574 729			11 539 200
Engagements en matière de pensions	591 256					591 256
TOTAL	9 555 727		2 574 729			12 130 456

ENGAGEMENTS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ENGAGEMENTS REÇUS

Pour rappel, COTELAC a accordé différents abandons de créances à ses filiales, assortis de clause de retour à meilleure fortune :

* US COTE :

- 2016 : 1 043 k€

- 2020 : 1 000 k€

*COTELAC BELGIUM :

- 2020 : 420 k€

les associés Personnes Physiques de PPO se sont engagés à bloquer leur compte courant détenu dans PPO dans l'attente du remboursement de la dette LENDIX soucrite en 2018.

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Caution PPO sur emprunt SG 620 K€	140 243					140 243
Garantie BPI (emprunt SG 500 K€)	29 936					29 936
Garantie Fonds national Emprunt BPI	1 071 875					1 071 875
Engagement moyen sur baux commerciaux 3 années "normatives"	10 969 830					10 969 830
Garantie Etat 90 % sur PGE	7 181 301					7 181 301
TOTAL	19 393 185					19 393 185



LES EFFECTIFS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LES EFFECTIFS

l'effectif moyen à retenir est celui défini par l'article L123-200 du Code de commerce.

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	237,00	214,00
Ingénieurs et cadres	21,00	22,00
Agents de maîtrise	81,00	89,00
Employés et techniciens	135,00	103,00
Ouvriers		



CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes Boutique - réseau	21 734 344	1 504 028	23 238 372
Ventes multimarques	324 793	1 340 643	1 665 436
Prestations	25 888	1 797	27 685
Ventes marchandises	10 032		10 032
Chiffre d'affaires	22 095 057	2 846 468	24 941 525



PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

PRODUITS :

- Reprise sur provision risque prud'homal pour 105 k€
- Cession éléments actifs cédés : 173 k€

CHARGES

- VNC : 371 k€
- Frais d'honoraires sur cession St Honoré, avocats,... : 704 k€
- dotation pour R&C : 386 k€
- autres charges : 20 k€



TRANSFERTS DES CHARGES

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TRANSFERTS DES CHARGES

DESIGNATION	Exploitation	Financieres	Exceptionnelles
Transfert de Charges Formation	14 446		
Transfert de Charges Sinitres	16 819		
TOTAL	31 265		



COMMENTAIRE

Comptes annuels ~ COTELAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Résultat FINANCIER :

Les principaux produits financiers sont relatifs à :

- Dividendes COTELAC JAPAN : 78 k€
- Revenus des placements : 109 k€
- Intérêts sur avances : 138 k€
- Reprise sur dépréciation d'immobilisations financières et comptes courants : 1 470 k€

Les principales charges financières sont relatives à :

- perte de change : 22 k€
- Perte sur créance pour 826 k€

Déficit fiscal reportable :

Du fait des pertes constatées sur les derniers exercices, la société dispose d'un déficit fiscal de 7 727 k€.

Conflit Russie Ukraine et Moyen Orient :

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine, commencé le 24/02/2022, entraîne des incertitudes sur le contexte macroéconomique mondial, tout comme celui au Moyen Orient depuis octobre 2023.

L'entreprise et ses filiales n'a pas d'activité directe avec les pays concernés et les créances avec les entreprises opérant dans ces pays ont été réglées sans incidents. L'activité du groupe COTELAC n'est, à ce jour, pas soumise aux différentes mesures prises dans le cadre des sanctions décidées à l'encontre de la Russie.

L'entreprise et ses filiales pourraient cependant subir des hausses de prix d'achat liées à ce contexte, ainsi que des réductions de volumes de ventes générées par des ruptures d'approvisionnement.

Evènements postérieurs

Par jugement en date du 4 janvier 2023, le Tribunal de Commerce de Bourg en Bresse a ouvert une procédure de sauvegarde au bénéfice de notre société. après deux périodes de renouvellement de 6 mois chacune, un plan d'apurement a été adopté le 3 janvier 2024.

Les boutiques suivantes ont été fermées ou sont en cours de fermeture :

- ACOTE CHALON
- ACOTE ORLEANS
- MIRAMAS

